



AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ
QUE :**

Le règlement **numéro 462-2020** « DÉCRÉTANT UNE QUOTE-PART AUX MUNICIPALITÉS ET VILLES POUR L'ANNÉE 2020 POUR LA PROMOTION ET LE BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE » est en vigueur depuis le 11 mai 2020.

Toute personne intéressée à prendre connaissance du présent règlement peut s'adresser au directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de ladite MRC de Joliette au 632, rue de Lanaudière à Joliette.

Donné à Joliette ce 15^e jour du mois de mai deux mille vingt.

Denis Savard, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), Denis Savard, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de la
MRC de Joliette, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en
affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, le 15-05-2020 entre 8 h et 12 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15-05-2020.

Signature